



# Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin !

## Les dangers de l'individualisation du travail

« C'était mieux avant ». Une phrase qui tend soit à faire sourire soit à faire grincer des dents les plus critiques. Et pourtant...

Aujourd'hui, le planning d'un agent Pôle emploi est bien répétitif : ESI/ACCUEIL/GPF pour les uns et GMI/3949 pour les autres, le tout parsemé de quelques résultantes d'injonctions diverses qui se suivent et se remplacent : packs de remob, ateliers PMSMP, urgence d'un plan récupération des indus...qui tomberont aux oubliettes dès la prochaine « urgence ». Vite, vite, vite !

**La monotonie et la répétition du travail sont des facteurs de risques RPS.**

Notre activité s'est également transformée. D'un service public où nous œuvrions tous ensemble, nous sommes passé à une gestion « en portefeuille » donc individualisée.

De nombreux outils de cette individualisation visent à maintenir une pression suffisante sur chacun : TES alertes diverses, TON outil « activités et pilotage », TES CVM...

Pôle emploi teste même des « promesses » envoyées aux usagers, bien sûr signées du nom du conseiller référent !

**L'individualisation du travail est également un facteur RPS.**

Cette individualisation nous la connaissons tous, nous voici « spécialisés » : entreprises, jeunes, TH, cadres, accompagnement global, CRI... Autant de raisons de s'éloigner, de se comparer.

L'individualisation c'est aussi le risque important de dégrader nos relations de travail.

Et malheur à ceux qui ne seront pas « spécialisés » ! Il leur restera à se partager l'accueil et les inscriptions. C'est 35 heures d'accueil du public qu'il faut se partager, qu'on parle d'accueil téléphonique ou physique. Tâche pour le moins épuisante et répartie sur, en moyenne, un tiers des effectifs d'une agence.

**Individualiser le travail revient à fausement responsabiliser chaque intervenant en impactant sa charge mentale.**

Une erreur sur un dossier ? Ce n'est pas une erreur de Pôle emploi mais bien celle de Sophie, de Pierre, de Nadège qui aura traité seul.e le dit dossier.

Notre site n'a pas atteint ses objectifs annuels ? La faute en revient à l'équipe entreprise, l'équipe GDD... **LEURS** chiffres sont mauvais !

Faire fonctionner un service public devrait être l'affaire de tous. Les agents ne peuvent être tenus responsables individuellement de choix organisationnels qui leur sont imposés.

Ces transformations ont des conséquences désastreuses sur notre activité et sur nos conditions de travail.

Dans un contexte d'allongement de la durée du travail, les conséquences de ces risques RPS sont malheureusement prévisibles pour chacun d'entre nous.

**La CGT Pôle emploi Normandie dénonce à nouveau cette individualisation et intensification du travail.**

**Elle appelle au retour d'une organisation et d'un partage du travail qui nous permettent de ne plus être une somme d'individualités mais bien des collectifs de travail.**

